

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 27 (1990)  
**Heft:** 990

**Artikel:** Perte de voix  
**Autor:** Imhof, Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1020265>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Porcelaine cassée

(ag) Le peuple a dit non, en y mettant les formes, aux projets du Conseil fédéral approuvés par le parlement; il a enlevé ses gants pour les initiatives anti-routières.

Les projets gouvernementaux sont amendables sur des points précis. Qu'on les amende et qu'on présente l'édition revue et corrigée. Quant aux initiatives, quelques remarques.

● La plainte, souvent formulée, que les initiatives, une fois déposées, n'ont pas d'effet suspensif, trouve ici une réponse. Si, de fait, la suspension avait été admise, ce qui aurait signifié plusieurs années d'interruption des travaux (alors que l'effet suspensif du référendum

n'est que de quelques mois), elle aurait été en contradiction flagrante avec la volonté populaire. L'initiative, même abrogatoire, n'a pas d'effet suspensif. Il faut sur le thème remettre au placard le prétendu mépris des droits populaires.

● L'initiative sur «une Suisse sans armée» a créé une illusion d'optique: un texte de type fondamentaliste pourrait susciter une minorité significative. Mais lorsque le fondamentalisme se traduit par des mesures concrètes, quasi inapplicables comme pour «Halte au bétonnage», il perd sa force de protestation sans conséquences immédiates. Le texte est pris à la lettre. D'où une réaction de rejet.

● La modération du trafic routier demeure un objectif valable, et il passe par une série de mesures convergentes. La

mobilité doit être payée à son prix vrai; le compte routier révèle que le trafic routier ne s'acquitte pas de la totalité de ses coûts; il est en quelque sorte subventionné de 20%, sans parler des coûts externes qui ne sont pas comptabilisés. On rappellera aussi que le parage sur le domaine public est un subventionnement; il devrait être payé au prix de revient des parkings privés. Les déductions fiscales encouragent aussi la mobilité et l'éloignement du domicile.

Ces mesures correctrices seront difficiles à prendre. Elles demanderont du courage politique; elles risquent d'être perçues comme inégalitaires, frappant plus l'automobiliste à revenu modeste que celui qui ne compte pas.

Mais il faut pourtant persévérer dans ce sens.

Ce n'est d'ailleurs qu'un des chapitres d'une politique plus globale où l'urbanisme doit contrebalancer de manière positive ce que les mesures coercitives ont d'ingrat. ■

le compostage et la lutte contre la pollution.

La seconde partie du dossier contient les articles habituels et prévisibles sur la langue, les frontaliers, l'armée et sur «Genève, nid d'espions». Il en ressort que même si le secret bancaire n'est plus ce qu'il était, on peut toujours faire confiance aux banquiers suisses et que le manque de couverture aérienne est un des grands problèmes de notre armée. Un vague regret y transparait: ces vertus solides que nous admirions chez les Suisses sont en train de disparaître. Cette légèreté française dont nous parlions pour la dénier, mais dont en réalité nous sommes si fiers, comment la valoriser si nous ne pouvons plus la confronter à la solidité de nos voisins/concurrents/ennemis: les banques suisses ne sont plus sûres, le mur de Berlin s'écroule et la bourse japonaise chute. Et s'il était insupportable aux yeux des Français d'apparaître comme le peuple travailleur, organisé et réussissant plutôt bien, ce qu'ils sont aujourd'hui? Cette réussite implique sans doute une telle crise d'identité qu'il faut à tout prix s'accrocher à l'image qu'on a d'autrui et en même temps qu'il faut chercher chez l'autre des signes de déréliction, de décadence. Dans la dernière partie du dossier, «Blanc sale», quatre articles sur neuf sont consacrés au racisme en Suisse; on y sent poindre un certain soulagement: ouf, ils sont comme nous! ■

## Retour des germanophones

(cfp) Il y a des travailleurs étrangers en Allemagne fédérale, mais il y a aussi des transfuges de la RDA et les rapatriés. Depuis les expulsions massives d'Allemands après la dernière guerre, on pouvait s'imaginer qu'il n'y avait plus de germanophones dans l'Est européen. Or il y en aurait encore près de quatre millions; ils bénéficient d'une loi qui leur assure un accueil en Allemagne fédérale. L'augmentation sensible des retours depuis 1987 provoque des mouvements d'intolérance dans la population et le gouvernement a essayé, par une campagne d'information, d'obtenir une meilleure compréhension envers ces Polonais, ces Roumains, ces Russes qui demandent à faire reconnaître leur souche germanique.

L'accueil pourrait être moins large à l'avenir. Nous avons indiqué le chiffre de quatre millions, mais combien y en a-t-il réellement? Pour cela retenons quelques chiffres de la statistique des germanophones publiée dans le *Fischer Weltmanach 1990*. On éliminera du total de 92 millions les germanophones des deux Allemagnes, de Suisse, d'Autriche, de Belgique, du Luxembourg, du Liech-

tenstein, de France, du Tyrol du Sud italien, du Danemark, des Pays-Bas, de Suède, d'Espagne (les retraités au soleil) ainsi que ceux d'outre-mer: Argentine, Brésil, Namibie et Australie. Restent ceux de Pologne (1 million), d'URSS (1,9 million), de Roumanie (340'000), de Tchécoslovaquie (60'000) et de Hongrie (170'000). Le total ne fait pas quatre millions, mais en approche. ■

## Perte de voix

(pi) *Radio L*, propriété d'Edipresse, a cessé d'émettre à Lausanne. *Acidule*, radio associative de la gauche et des syndicats, malgré de nombreuses difficultés, est toujours à l'antenne. Cette dernière n'a pas vu d'un bon œil l'extinction de voix de sa consœur. D'abord parce que les deux émetteurs lausannois n'étaient pas vraiment concurrents en raison de programmes différents; ensuite parce que la concession d'*Acidule* était d'une certaine manière liée à celle octroyée au grand groupe de presse lausannois pour *Radio L*, les autorités ayant en quelque sorte admis une radio à coloration politique en compensation d'un émetteur en mains commerciales.